

Extrait du Registre des délibérations du 9 avril 2021

Une autre vie s'invente ici

Date de publication : 13 avril 2021	Nombre de délégués en exercice : 122
Date de convocation : 1 ^{er} avril 2021	Nombre de délégués présents ou représentés : 77 (554 voix) Votes : Pour : 550 voix - Contre : 2 voix - Abstention : 2 voix

Le 9 avril 2021, le comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, s'est réuni à Damvix (85) sous la présidence de Pierre-Guy PERRIER.

Etaient présents, en visioconférence ou représentés :

AU TITRE DES COMMUNES DE CHARENTE-MARITIME : Anais : Laëtitia REMETTER ; Andilly : Caroline SOULIE ; Charron : Laura MILLET ; Courçon : Florence GUIBERTEAU ; Cram Chaban : Caroline QUEMERAIS ; Ferrières : Jenny MORTAGNE ; La Grève sur Mignon : Stéphane COUTTIER ; Le Gué d'Alléré : Marie-Odile ROUX ; Longèves : Bruno FERRET ; Marans : Romuald QUIRION ; Nuaillé d'Aunis : Magali VINCENT ; La Ronde : Jean-Pierre SERVANT ; Saint Cyr du Doret : Cyril CHAUVIN ; Saint Jean de Liversay : Sylvie VIVIER ; Saint Sauveur d'Aunis : Loïc MOREAU ; Villedoux : Daniel BOURSIER

AU TITRE DES COMMUNES DES DEUX-SEVRES : Arçais : Philippe LEYSSENE ; Le Bourdet : Clément COHEN ; Coulon : Anne-Sophie GUICHET ; Epannes : Isabelle GAUTIER ; Magné : Catherine TROMAS ; Niort : Thibault HEBRARD ; Prin Deyrançon : Olivier D'ARAUJO et Anne CLERE ; Saint Hilaire la Palud : François BONNET ; Saint Symphorien : David ROUGER ; Sansais : Arnaud VIGER ; Vallans : Olivier CAILLE ; Le Vanneau-Irleau : Bruno CARDINAUD et Mickaël BAUDRY

AU TITRE DES COMMUNES DE VENDEE : Auchay-sur-Vendée : Michel HERAUD ; Benet : Georges MERCIER et Sylvie GRIFFON ; La Bretonnière la Claye : Jean-Pierre PELLENEC ; La Couture : Cédrine ALVEZ DA CRUZ ; Damvix : Yannick MOREAU ; Doix-lès-Fontaines : Benoît BERLAND ; La Faute-sur-Mer : Laurent HUGER ; Le Gué de Velluire : Alexandre OLONDE ; L'Île d'Elle : Fabien BILLARD ; Lairoux : Pierre CHABOT ; Le Langon : Jacqueline ARRESTAYS ; Liez : Rodolphe BLONDELLE ; Maillé : Patricia LUCAS et Cédric GESTRAUD ; Maillezais : Mélanie LIMOGES ; Mareuil sur Lay Dissais : Thierry COUILLAUD ; Moreilles : Marie-Jeanne BARRAUD ; Puyravault : Claude CHAUSSADAS ; Rives d'Autise : Florent BAUDON ; Saint Denis du Payré : Gaëlle FLEURY ; Saint Michel en l'Herm : Jackie RENAUD ; Sainte Radegonde des Noyers : Paul BOURNEL ; Saint Vincent sur Graon : Jannick RABILLE ; La Taillée : Florence TROTTIN et Judicael LAMY ; La Tranche sur Mer : Pierre-Jacques CARLES et Christian NOLLEAU ; Triaize : Didier JOUSSEAUME ; Vix : Marie-Aurore DUPONT-MALOINE ; Vouillé-les-Marais : Laëtitia DAVID

AU TITRE DES EPCI : Communauté d'Agglomération du Niortais : Anne-Sophie GUICHET ; Communauté d'Agglomération de La Rochelle : Marc MAIGNE ; Communauté de Communes Aunis Atlantique : Jean-Pierre SERVANT ; Communauté de Communes Aunis Sud : Laëtitia REMETTER ; Communauté de Communes Sud Vendée Littoral : David MARCHEGAY ; Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise : Gilles BOUTEILLER

AU TITRE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE : Deux-Sèvres : Jean-Marc RENAUDEAU ; Charente-Maritime : Pascal CHIASSON ; Vendée : Joël LIMOUZIN

AU TITRE DU CONSEIL REGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE : Benoît BITEAU, Pascal DUFORESTEL, Véronique LAPREE, Jean-Romée CHARBONNEAU

AU TITRE DU CONSEIL REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE : Pierre-Guy PERRIER, Lydie BERNARD

AU TITRE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE-MARITIME : Catherine DESPREZ, Stéphane VILLAIN

AU TITRE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES DEUX-SEVRES : Séverine VACHON

AU TITRE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA VENDEE : François BON, Marie-Josèphe CHATEVAIRE, Arnaud CHARPENTIER, Anne-Marie COULON

Projet RAMSAR : candidature



Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • www.parc-marais-poitevin.fr

Projet RAMSAR : Candidature

La charte de Parc naturel régional prévoit « l'animation d'un dossier d'inscription du Marais poitevin au titre de la convention de Ramsar à l'échelle du site Natura 2000.

La procédure, initiée par le comité syndical du Parc le 25 novembre 2015, a été engagée en appui d'un comité de suivi mis en place en 2018, en lien avec le comité de pilotage Natura 2000.

La candidature repose sur :

- > la définition d'un périmètre, cohérent avec le site Natura 2000 ;
- > la production d'une « fiche descriptive du Marais poitevin », rapport qui montre que le Marais poitevin présente les caractéristiques biologiques requises pour être labellisé ;
- > la transmission de documents additionnels destinés à montrer l'engagement de l'opérateur à défendre la préservation de la zone humide ;
- > l'élaboration d'un plan de gestion ou l'appui sur un plan de gestion existant à l'échelle du site (document d'objectif Natura 2000 pour le Marais poitevin).

Le comité de suivi a proposé que soit étudié un périmètre « Natura 2000 amélioré » avec l'objectif d'intégrer les continuités écologiques de liaison entre les secteurs du site Natura 2000 et a validé la valeur scientifique du contenu de la fiche descriptive du site.

Par délibération du 24 janvier 2020, le Comité Syndical a validé la finalisation de la démarche de candidature du projet RAMSAR. Le dossier est désormais complet.

Aussi, il est proposé au comité syndical,

- > de valider le dossier de candidature
- > de valider la consultation qui se déroulera du 15 avril au 15 septembre 2021 auprès des partenaires suivants :

- Le Conseil Scientifique et Prospectif du Parc,
- La Conférence des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement,
- L'Etablissement Public du Marais Poitevin
- La Région Nouvelle-Aquitaine
- la Région Pays de la Loire
- le Département des Deux-Sèvres
- le Département de la Charente-Maritime
- le Département de la Vendée
- la Communauté d'Agglomération du Niortais
- la Communauté d'Agglomération de La Rochelle
- la Communauté de Communes Aunis Atlantique
- la Communauté de Communes Aunis Sud
- la Communauté de communes Pays de Fontenay Vendée
- la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise
- la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral
- la Chambre Départementale d'Agriculture des Deux-Sèvres
- la Chambre Départementale d'Agriculture de la Charente-Maritime

- la Chambre Départementale d'Agriculture de la Vendée
- du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres,
- du Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine
- du Conservatoire d'Espaces Naturels des Pays de la Loire
- le Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis
- L'Agence de l'eau Loire Bretagne
- Syndicat mixte Lay Marais Poitevin
- Syndicat mixte Vendée Sèvre Autise
- Syndicat mixte hydraulique du Nord Aunis
- Syndicat mixte du bassin versant de la Sèvre Niortaise

> d'autoriser le Président à déposer la candidature à l'issue de la phase de consultation et à signer tous les documents s'y rapportant.

Décision :

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide :

> de valider le dossier de candidature

> de valider la liste des partenaires à consulter telle qu'énoncée ci-dessus

> d'autoriser le Président à déposer la candidature à l'issue de la phase de consultation et à signer tous les documents s'y rapportant

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Président,

Pierre-Guy PERRIER

Signé électroniquement par : Pierre-Guy Perrier
Date de signature : 13/04/2021
Qualité du signataire :

